



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEOI

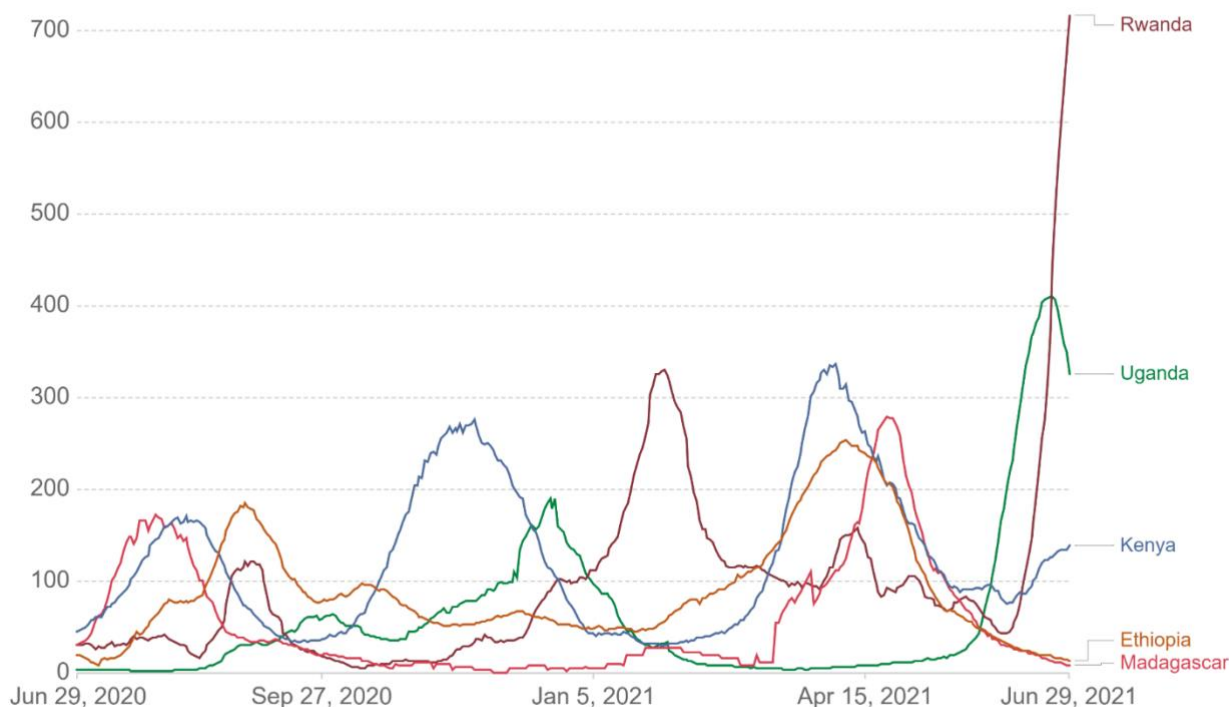
29 Juin 2021

Evolution de la situation sanitaire

Biweekly confirmed COVID-19 cases per million people

Biweekly confirmed cases refer to the cumulative number of confirmed cases over the previous two weeks.

Our World
in Data



Source: Johns Hopkins University CSSE COVID-19 Data

CC BY

La situation continue de s'améliorer à Madagascar, en Ethiopie et en Ouganda, où le nombre de nouveau cas hebdomadaires est de +14 346 contre +18 732 la semaine mais la situation reste préoccupante. Le nombre nouveaux cas augmente très fortement au Rwanda (+ 9872 contre +4862). Cette semaine, le gouvernement a pris de nouvelles mesures restrictives pour contenir la pandémie. Au Kenya aussi, la situation sanitaire se dégrade de nouveau avec +7 539 cas cette semaine, contre +6 804

Initiative conjointe entre la Banque Mondiale (BM) et l'Union Africaine (UA) pour contribuer à la vaccination de 60 % de la population africaine

Afin de prévenir une 3^{ème} vague de Covid-19 et soutenir le projet de l'UA de vacciner 60 % de la population africaine d'ici 2022, la BM a financé l'initiative *Africa Vaccine Acquisition Task Team* (AVATT) de l'UA pour l'acquisition de 400 M de doses de vaccins *Johnson & Johnson* (soit environ un tiers de la population). La distribution de ces vaccins débutera en août 2021. Alors que seul 1 % de la population serait vaccinée en Afrique à ce jour, ce financement vise à compléter l'initiative COVAX dont l'objectif est de vacciner 20 % de la population du continent. La BM va également financer le déploiement de campagnes de vaccination.

Burundi

Un financement supplémentaire pour le projet de centrale hydroélectrique de Mpanda

Le projet de construction de la centrale hydroélectrique de Mpanda dans le nord-ouest du Burundi, porté par Hydroneo East Africa et conseillé par Finergreen sur le volet financier, vient de se voir accorder un prêt de développement de 1,0 MUSD par *Renewable Energy Performance Platform*. Ce projet de barrage vise à produire 10,2 MW d'électricité en exploitant les rapides de la rivière Mpanda et augmentera de 11,8 % la quantité d'électricité actuellement produite sur le territoire burundais, estimée à 90,0 MW. Ce financement permet de continuer l'avancée du projet de 43,5 MUSD dont la clôture financière est prévue en 2022 avant de lancer les travaux qui devraient durer 12 à 18 mois. Le pays fait face à une demande quotidienne estimée à 120 MW, soit 33 % de plus que ses capacités installées et cherche donc à augmenter sa production, notamment grâce à l'hydroélectricité qui représente 63 % du mix électrique.

Comores

Don de 8 MEUR du Fonds d'Abou Dhabi pour le Développement (ADFD)

Le Fonds d'Abou Dhabi pour le Développement (ADFD) a signé un accord de coopération avec le Croissant Rouge des Emirats (CRE) pour soutenir le programme "Mère de la Nation" aux Comores. Dans ce cadre, l'ADFD fournit 8 MEUR au bénéfice de 7 projets de développement dans les secteurs de l'éducation, la santé et l'agriculture. 3 MEUR seront notamment destinés à l'édification d'un centre de soins pour mères et enfants, il sera muni d'une unité de dialyse et capable d'accueillir 260 000 patients par an. Depuis le début de leur collaboration en 1979, l'ADFD a engagé près de 100 MEUR à disposition des Comores.

Fixation du prix conventionnel de la vanille

Le Président Azali Assoumani a communiqué le 26 juin le prix de la vanille aux Comores lors d'un déplacement chez des agriculteurs de la région Hamanvu, initiant ainsi la campagne 2021-2022. Le prix du kilogramme de vanille verte a été fixé à 10 000 francs comoriens (20,3 EUR) et celui de la vanille préparée à 65 000 francs (132,0 EUR). Le président a rappelé que le secteur agricole contribue à près d'un tiers du PIB du pays et représente 90 % des recettes d'exportation. En outre, le secteur constitue la

principale source de revenus pour près de 57 % de la population.

Djibouti

Actualisation des règles de déplacement depuis et vers Djibouti

Un décret signé par le Président de la République en date du 20 juin et qui entrera en application à partir du 24 juin impose une vaccination pour tout ressortissant étranger et djiboutien résidant sur le territoire national avant tout déplacement international, qu'il s'agisse d'un départ ou d'un retour sur le territoire djiboutien. Ce décret liste les contre-indications à la vaccination ainsi que les dérogations pour les voyageurs qui ne seraient pas encore vaccinés. Le virus de la Covid-19 est relativement inactif à Djibouti, avec des taux de positivité inférieurs à 1 % depuis plusieurs semaines. Seules 22 000 personnes ont été vaccinées sur 1 M d'habitants à ce stade. Djibouti a bénéficié d'un premier lot de 24 000 doses du vaccin Astra Zeneca via l'initiative Covax en mars dernier, ainsi que 300 000 vaccins Sinovac (dont 2/3 proviennent du gouvernement chinois).

Érythrée

Lancement du programme de vaccination antipolio en Érythrée

Dans le cadre d'une résurgence des cas de polio en Afrique déclenchée par une souche vaccinale au Tchad fin 2020, l'Érythrée a lancé une nouvelle campagne de vaccination en juin 2021. A cet effet, 656 unités de vaccination ont été mises en place et près de 2000 professionnels de santé ont été mobilisés. Par ailleurs, en raison de la pandémie de coronavirus, de nombreuses campagnes de vaccination antipolio ont été interrompues sur le continent. Dans la Corne de l'Afrique, des campagnes de vaccination ont été relancées à partir de novembre 2020 (Kenya, Somalie, Djibouti, Éthiopie, Soudan, Soudan du Sud).

Éthiopie

Baisse de 6 % des flux entrants d'investissements directs à l'étranger (IDE)

D'après la CNUCED, les flux d'IDE entrants en Éthiopie s'élevaient à 2,4 Mds USD en 2020 contre 2,5 Mds USD en 2019, soit une baisse de 6 % contre une baisse de 16 % en Afrique de l'Est. Les flux entrants d'IDE affichent une baisse constante depuis 2016 (4,1 Mds USD), traduisant une perte d'attractivité du pays. Cependant, le pays reste le 4ème récipiendaire d'IDE du continent africain en 2020, juste devant le Nigeria (2,4 Mds USD) et derrière l'Afrique du Sud (3,1 Mds USD), le Congo (4,0 Mds USD) et l'Égypte (5,9 Mds USD). Il accueille également 37 % des IDE d'Afrique de l'Est (6,5 Mds USD), principalement dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de l'agriculture et de l'hôtellerie.

Lancement des travaux de modernisation du port sec de Modjo (150 MUSD)

L'entreprise chinoise *China Civil Engineering Construction Corporation* (CCECC) a débuté les travaux de modernisation du port sec de Modjo (80 km d'Addis-Abeba) à la mi-juin 2021. Financé par la Banque Mondiale (BM), le projet de développement du port sec de Modjo (approuvé en 2017) permettra l'expansion du port sec qui traite près de 90 % du fret conteneurisé à destination de l'Éthiopie. L'objectif final de ce projet entend transformer l'un des 6 ports secs opérationnels du pays en un centre multimodal. Il est également prévu d'ouvrir ce secteur monopolistique public (*Ethiopian Shipping & Logistics Services Enterprise*) aux opérateurs étrangers privés.

Kenya

Le Président Uhuru Kenyatta en visite à Paris

Après s'être rendu à Paris en octobre 2020, le Président Kenyatta est revenu en France ce jeudi pour une troisième rencontre bilatérale en 3 ans. Cette visite était l'occasion d'évoquer l'avancée du partenariat franco-kényan. Dans le domaine économique, deux projets d'ampleur ont été évoqués : le Commuter de Nairobi et l'autoroute Nairobi-Nakuru-Mau Summit. Les deux présidents ont également

abordé la situation sécuritaire préoccupante de la région : la crise en Ethiopie, la menace islamique au Mozambique et en Somalie.

La Banque Mondiale revoit à la baisse les prévisions de croissance pour 2021

Dans son dernier *Kenya Economic Update*, la BM prévoit 4,5 % de croissance en 2021 contre 6,8 % dans ses précédentes projections, tandis que le FMI prévoyait de son côté 7,6 % dans le *World Economic Outlook* d'avril et mise désormais sur 6,3 %. Selon le rapport, la croissance kenyane sera portée par la relance du secteur industriel permise par l'augmentation des investissements, des revenus agricoles adéquats et la reprise du secteur des services qui reste modérée en raison du faible rythme de vaccination. En effet, la BM souligne que les perspectives à court-terme restent incertaines à cause des recrudescences successives de la pandémie qui pourraient requérir de nouvelles mesures ralentissant la reprise.

Les prix du gaz au plus haut depuis 6 ans avec l'augmentation de la TVA

Non imposé à la TVA depuis 2016, le gaz de maison vient de subir une réimposition de la TVA à 16 % par le gouvernement kenyan, faisant peser une charge plus importante sur les ménages les plus pauvres. Les bouteilles de 13,0 kg devraient à présent être vendues au prix moyen de 24,1 USD, alors que l'inflation a atteint un sommet à 6,3 % sur les 16 derniers mois et que les salaires sont gelés. Cette hausse de la TVA sur un produit utilisé par de nombreux ménages doit participer à augmenter les recettes fiscales de 16,0 % pour 2021/2022 dans l'objectif de financer un ambitieux budget en hausse de 9,0 % à 33,4 Mds USD. Cette hausse a suscité un émoi public important chez les populations les plus précaires, déjà touchées par la pandémie qui a réduit leur pouvoir d'achat, notamment sur les produits énergétiques.

Madagascar

Inauguration de la rocade Nord-Est à Tananarive

La rocade d'« larivo » au nord-est de Tananarive a été inaugurée ce 24 juin par le Président Andry Rajoelina et le ministre en charge des infrastructures et de l'aménagement du territoire. La cérémonie s'est déroulée

en la présence de l'ambassadeur de France et de l'ambassadeur de l'Union Européenne. Cette route de deux fois deux voies et longue de 8,2 km fluidifiera la circulation en permettant au trafic interurbain de contourner le centre-ville. D'un montant de 62,8 MEUR, ce projet a été cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD) à hauteur de 24 MEUR, par la Banque Européenne d'Investissement (28 MEUR) et par l'Union Européenne (4,8 MEUR). Les travaux avaient débuté en 2018.

Maurice

Possibilité de sortie de la liste grise du GAFI

Lors de sa dernière session plénière tenue à Paris du 21 au 25 juin, la direction du Groupe d'Action Financière (GAFI) a jugé que Maurice a œuvré efficacement dans son combat contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme depuis les dernières recommandations. Le président du GAFI a annoncé que des inspections sur site seront prochainement menées par des techniciens de l'organisation afin de confirmer les progrès faits. Les résultats de l'enquête seront exposés en octobre, à condition que la situation sanitaire permette l'accueil des experts à Maurice.

Ouganda

Forte baisse des exportations de café après le record enregistré en Mars 2021.

Les recettes des exportations de café ougandais au mois de mai ont reculé de 13 % par rapport au mois de mars, selon le rapport mensuel de la Banque d'Ouganda (BoU). En effet, ce dernier traite des performances du pays en matière d'exportations et signale qu'en mai, l'Ouganda a expédié du café pour une valeur de 47,1 MUSD, soit une baisse de 6,4 MUSD par rapport au record de 53,5 MUSD obtenu en mars. Au cours de cette période, les volumes de café exportés ont chuté de 572 898 sacs de 60 kilos en mars à 494 050 sacs de 60 kilos en mai. Néanmoins, l'Autorité ougandaise de développement du café (UCDA), a calculé que les exportations cumulées pour la période juin 2020-mai 2021 se sont élevées à 5,8 millions de sacs de kilogrammes soit 855 000 sacs de plus que pour l'année 2019/2020. Selon l'UCDA, le volume pour le mois de juin devrait à nouveau dépasser les 500 000 sacs exportés,

grâce à un pic de récolte à prévoir dans les régions de Masaka et du Sud-Ouest.

Rwanda

Signature d'accords commerciaux avec la RDC

Samedi dernier, le Rwanda et la RDC ont signé trois accords de coopération bilatérale qui devraient permettre de renforcer les relations, longtemps tendues, entre les deux pays. Le premier accord porte sur la promotion et la protection des investissements, le deuxième est une convention qui doit permettre d'éviter la double imposition et de prévenir l'évasion fiscale et le troisième concerne la production aurifère. Ce dernier cèle la coopération entre la société d'extraction congolaise Sakima SA et la raffinerie rwandaise Dither Ltd. L'objectif de cet accord est de priver les groupes armés des revenus de la production d'or.

Seychelles

Ratification de l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine

L'Assemblée nationale des Seychelles a ratifié ce 24 juin l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Sur les 55 pays l'ayant signé en mars 2018, 39 états, dont désormais les Seychelles, ont ratifié la convention. Les clauses des échanges de services en Afrique font encore l'objet de négociations. Dans ce contexte, les acteurs du secteur privé seychellois ont été invités par le ministère des Finances, du Commerce et des Investissements à indiquer leurs marchés d'importation et d'exportation privilégiés. Selon la Secrétaire principale du commerce, le secteur de la pêche, deuxième pôle économique du pays, devrait bénéficier grandement de l'entrée en vigueur de l'accord.

Somalie

Inauguration d'un nouveau terminal au port de Berbera au Somaliland

DP World, le gouvernement du Somaliland et de l'Éthiopie ont inauguré le nouveau terminal du port de Berbera,

prévu pour accueillir les plus grands porte-conteneurs en service avec un tirant d'eau maximal de 17 m et trois nouvelles grues de grande capacité. Ces aménagements doivent porter la capacité du port à 500 000 EVP traités chaque année, au lieu des 150 000 EVP actuellement pris en charge. Cette inauguration a également été l'occasion du lancement des travaux de la zone économique spéciale liée au port. Ces efforts visent à transformer Berbera en hub logistique régional qui bénéficierait de la mise à niveau par le Fond d'Abu Dhabi du corridor vers l'Éthiopie, pays qui cherche à diversifier ses corridors d'approvisionnement pour faciliter le commerce dans la région. Au total, DP World s'est engagé à investir jusqu'à 442 MUSD pour développer le port, la seconde phase des travaux devant porter la longueur des quais à 1000 m et la capacité à 2 M EVP annuels.

Soudan

Allègement de la dette extérieure soudanaise de 23,3 Mds USD

Dans une déclaration conjointe, la Banque Mondiale et le FMI ont annoncé ce 29 juin l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTe par le Soudan. Il s'agissait, et de loin, de la plus importante opération de genre supposant un allègement total de la dette de 23,3 Mds USD, ce qui représente, à lui seul, environ 36 % de l'allègement total cumulé de la dette PPTe, accordé aux 37 pays ayant précédemment bénéficié de cette initiative depuis qu'elle a été lancée en 1996. Cette initiative sera complétée par d'autres initiatives d'allègement de la dette ancrées dans l'initiative PPTe qui porteront l'allègement total de la dette à plus de 50 Mds USD, ce qui représente plus de 90 % de la dette extérieure totale du Soudan. Il s'agit également d'un jour historique pour le FMI, puisque les arriérés du Soudan envers le Fonds ayant été désormais apurés, grâce notamment au prêt relais de la France, pour la première fois depuis 1974, aucun pays n'a d'arriérés prolongés envers le FMI.

Nouvelles mesures économiques annoncées par le Conseil des ministres.

Lors d'un discours prononcé le 22 juin, le Premier ministre a lancé une initiative appelant à l'unité de tous les partenaires de la transition afin de faire face à la situation tendue, due aux divisions politiques et militaires actuelles. Dans la foulée, le Conseil des ministres s'est réuni lors d'une retraite et a annoncé plusieurs mesures afin de

faciliter la transition politique et économique. Dans le domaine économique, les principales mesures portent sur le maintien des subventions sur les médicaments, le GPL, l'électricité et la farine ; l'octroi d'un budget mensuel supplémentaire de 10 Mds SDG aux fonctionnaires ainsi que la révision de leur grille salariale et l'accélération d'un certain nombre de programmes d'aide aux familles défavorisées (*Family Support Program, My commodity,...*). Des mesures spécifiques au secteur agricole et au secteur de l'énergie ont également été annoncées.

📍 Soudan du Sud

Le gouvernement menace d'expulser les compagnies pétrolières non vertueuses

Le Soudan du Sud n'hésitera pas à expulser les compagnies pétrolières négligeant la pollution due à leurs exploitations, averti la ministre de l'Environnement et des Forêts, Joséphine Napwon. Cette prise de parole fait suite à la reprise de la production du bloc pétrolier 5A par *Sudd Petroleum Operating Company Ltd* dans l'état d'Unity et fait office de rappel à l'ensemble des compagnies du pays. En effet, les récents rapports environnementaux menés à proximité des zones de production pétrolière font état d'une pollution massive affectant à la fois communautés et bétail. La ministre a donc pressé les compagnies pétrolières à coopérer pour trouver des solutions à cette pollution environnementale. Selon elle, quiconque refusera de limiter son impact se verra sévèrement sanctionné par le gouvernement, les sanctions pouvant aller jusqu'à l'expulsion.

Appel d'offres pour l'octroi de licences pétrolières : 5 blocs ouverts à l'exploration

Le gouvernement sud-soudanais a annoncé mercredi que 20 000 km² de blocs pétroliers potentiels étaient désormais disponibles à l'exploration. Le ministère du pétrole a dans un même temps lancé le premier cycle d'octroi de licences pétrolières du pays afin de répartir les cinq blocs disponibles. Ce cycle d'octroi de licences devrait attirer des investisseurs et des partenaires internationaux qui auront jusqu'au 23 août pour manifester leur intérêt. Les zones considérées comme ayant un potentiel pétrolier et gazier sont les États du Nil supérieur, de Jonglei, de Warrap, d'Unity et du Bahr el Ghazal septentrional, ainsi que les zones administratives de Ruweng et de Pibor. Actuellement, trois consortiums opèrent dans le pays. Il

s'agit de *DAR Petroleum and Operating Company, Greater Pioneer Operating Company* et *Nile Petroleum Corporation*. Quatre autres sociétés s'occupent elles de l'exploration et se sont vu attribuer des blocs d'exploitation : *Oranto Petroleum*, d'*Ascom* et de *Strategic Fuel Fund*.

📍 Tanzanie

Mise en service du premier groupe de la centrale hydroélectrique de Rusumo prévue en décembre 2021

Cette unité doit fournir 27 MW sur les 80 de cette centrale qui doit alimenter le Rwanda, la Tanzanie et le Burundi. La réalisation des travaux serait de 80 % au mois de juin 2021. Une réunion a été organisée le 12 juin dernier, avec les représentants des trois pays d'Afrique de l'Est concernés : le ministre de l'énergie du Burundi, Ibrahim Uwizeye, le ministre rwandais des infrastructures, Claver Gatete et le ministre tanzanien de l'énergie, Medard Kalemani. Ce projet doit permettre d'améliorer l'accès à l'électricité en Tanzanie, au Rwanda et au Burundi, en fournissant l'électricité à parts égales. Une ligne de transport de 220 kV Rusumo-Gitega-Bujumbura doit figurer parmi les principaux ouvrages d'évacuation d'énergie de la centrale. Les trois pays ont bénéficié de prêts : 340 MUSD de la Banque mondiale pour la centrale hydroélectrique et 128 MUSD de la Banque africaine de développement pour les ouvrages d'évacuation d'énergie.

Reprise des discussions sur le projet du port de Bagamoyo avec la Chine

La Présidente Samia Suluhu Hassana a annoncé la reprise des discussions avec la Chine concernant le projet du port de Bagamoyo. L'intérêt national guidera les réflexions pour réexaminer l'ensemble du dossier et le montage financier en particulier (10 Mds USD). Le projet avait été suspendu en 2016 par la partie tanzanienne, alors que *China Merchants Holding International* devait lancer les opérations pour Bagamoyo qui deviendrait le plus grand port d'Afrique de l'Est, dans le cadre de la "*Belt and Road Initiative*" chinoise. L'ex président Magufuli avait estimé que le projet de Bagamoyo pouvait contrarier l'expansion du port de Dar es Salam (en cours, 522 MUSD).

La Tanzanie se hisse à la troisième place des exportateurs africains de produits agroalimentaires selon la CNUCED

La CNUCED classe la Tanzanie après la Guinée et la Mauritanie en considérant le rapport "alimentation de base" sur "marchandises exportées". Par ailleurs, le pays reste en tête de la Communauté d'Afrique de l'Est alors que le Burundi se présente comme le pays le plus dépendant des importations agroalimentaires. La production agroalimentaire de la Tanzanie a atteint 9,3 millions de tonnes en 2018/19, contre 9,7 millions de tonnes en 2014/15 (- 4 %) : maïs, sorgho, millet, riz, blé, haricots verts, manioc, pommes de terre, bananes. La Tanzanie consomme 90 % de sa production de maïs and exporte le reste au Kenya essentiellement (8 %) et en Somalie, Burundi, Sud Soudan, Rwanda et Ouganda, se partageant 2 % des récoltes.

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN

Jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Frédéric CHOBLET

frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Anne-Brigitte MASSON [anne-](#)

brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Suzanne KOUKOU PRADA

suzanne.koukouprada@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Philippe GALLI Philippe.galli@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Rafael SANTOS Rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

Rwanda

Ambassade de France au Rwanda :

<https://rw.ambafrance.org/>

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Responsable de la publication : Service économique de Nairobi
(jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr).

Rédacteurs : SER de Nairobi et SE de l'AEOI.

Pour s'abonner : sary.zoghely@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo : ©DGTresor